

DEPARTEMENT DU LOT

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté n° 13
Portant permission de voirie***Le Maire de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot)***

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande en date du 11/03/2026, faite par Antoine SERNY, représentant la SARL Au bon vélo – La Belle Etape, pour l'organisation d'une Bourse aux vélos, les 18 et 19 avril 2026, sur le domaine public, Place Yves OUVRIEU - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY,

ARRETE

Article 1. Monsieur Antoine SERNY est autorisé à occuper le domaine public, pour organiser une Bourse aux vélos, les 18 et 19 avril 2026 de 9h à 18h,30 sur la Place Yves OUVRIEU – 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY.

Article 2. Conformément à la demande de la commune, le pétitionnaire s'engage à faire respecter l'arrêté municipal autorisant cette occupation du domaine public.

Article 3. Les éléments du domaine public communal ne devront faire l'objet d'aucune dégradation.

Article 4. Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet au jour et à l'heure de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 1 ci-dessus.

Article 5. Le Maire et Le Chef de Brigade de Gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGNE EN QUERCY, le 17/03/2026

Notifié au pétitionnaire le 17/03/2026

Publication au registre le 17/03/2026

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE

